

### Philippe CHANTEPIE, *Culture et médias 2030*

Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2011, 207 p.

Mathias Arbeval

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/6722>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.6722](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.6722)

ISSN : 2259-8901

#### Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2012

Pagination : 298-299

ISBN : 978-2-8143-0120-7

ISSN : 1633-5961

#### Référence électronique

Mathias Arbeval, « Philippe CHANTEPIE, *Culture et médias 2030* », *Questions de communication* [En ligne], 21 | 2012, mis en ligne le 18 décembre 2012, consulté le 29 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/6722> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.6722>

---



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International  
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

du sujet même de cet ouvrage, *La Camera obscura* est particulièrement bien illustré. Quand on parle d'images, il ne s'agit pas uniquement de produire un discours, mais bien d'en montrer. L'auteure n'est pas tombée dans le piège de la longue explication là où une image pourrait très bien résumer une idée. Les profanes de la physique, par exemple, apprécieront à leur juste valeur les schémas explicatifs dans le chapitre consacré à la vision, de même que ceux qui ne connaissent pas par cœur toutes les œuvres de Caspar D. Friedrich se réjouiront de trouver une reproduction des tableaux dont il est fait mention. Les spécialistes de la photographie y trouveront également leur compte, mais regretteront peut-être que les artistes contemporains ne voient pas leur œuvre développée plus avant, à l'image du magnifique travail d'Abelardo Morel qui laisse un goût de trop peu. Cependant, le but avoué de cet ouvrage étant de mettre en lumière la *camera obscura*, trop longtemps « reléguée au rang de simple curiosité technique », à l'origine de l'appareil photographique et du cinématographe, cet objectif est bien atteint. La seule crainte, au fond, que pourrait avoir le lecteur en terminant ce livre, serait sans doute que Martine Bubb y ait écrit tout ce qu'elle avait à dire et qu'elle nous prive d'une nouvelle lecture – en clair obscur.

**Justine Houyaux**

UMONS, Charleroi (Belgique)  
justinehouyaux@yahoo.fr

**Philippe CHANTEPIE, *Culture et médias 2030*.**

Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2011, 207 p.

Le ministère de la Culture et de de la Communication utilise quatre scénarios pour expliquer ce que sera la culture en France à l'horizon 2030. Quatre scénarios de l'apocalypse donc, puisque chacun envisage un retrait plus ou moins brutal de l'État dans le financement de l'exception culturelle française. Et de nous expliquer que, dans chaque cas de figure, il ne sera pas possible d'y échapper puisque la faute en revient à la mondialisation, à l'individualisme et même au réchauffement climatique. En effet, les quatre cas de « prospective de politiques culturelles », scénarios de culture fiction, ont utilisé 33 facteurs et 7 composants culture afin de procéder à la mise en bière de la culture. L'exercice, particulièrement habile, mêle en 2009 la célébration des 50 ans de politique culturelle française et la dernière *Enquête sur les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique* menée par Olivier Donnat en 2008 (Paris, Éd. La Découverte/Ministère de la Culture et de la Communication), puis

digresse avec fantaisie sur l'influence plus ou moins forte de ces paramètres qui se déclinent de la façon suivante : « L'exception continuée », « Le marché culturel », « L'impératif créatif », « Culture d'identités ». Avec un crescendo de la place de la culture au sein de l'économie, de la régulation de l'État et de la montée de la réaction à la mondialisation.

Le lecteur serait vite tenté de baisser les bras si son attention n'était éveillée par l'apparition d'un bien mauvais démiurge. Comme pour préfigurer à l'avènement qu'il promet de l'intervention du privé dans la culture, sous la pression outrageante de la mondialisation, l'ouvrage prend soin de préciser que la construction de cette perspective a été confiée à la société d'études et de conseil international : Futuribles International. Laquelle avait déjà lancé en mai 2010 le même type d'étude en souscription « intitulée « L'enseignement et la formation à l'horizon 2025 ». Les auteurs de l'enquête, des universitaires attachés à cette société internationale, se sont donc penchés sur quatre scénarios de futurs culturels possibles et qu'ils disent inévitables à l'horizon de 2030.

Le premier scénario, « L'exception continuée », tente de montrer que l'exception culturelle française a du mal à résister dans une mondialisation sans entrave. En effet, à l'horizon de 2030, malgré une démographie dynamique, la France « connaît un endettement public endémique » (p. 54). La mondialisation, toujours elle, a transformé la culture en marchandise et l'État peine à réguler le marché des industries culturelles face à des questions de droit internationale car cette régulation est perçue comme protectionniste par les acteurs du marché.

La culture française résiste donc, et on lui en veut. Les auteurs ne baissent pas les bras et ils envisagent que, dans un élan de réduction du déficit budgétaire, le désengagement de l'État dans le financement de la culture s'amorcerait dès 2015. Ce retrait se fait parallèlement à des mesures d'incitation d'engagement des Petites et Moyennes Entreprises et Très Petites Entreprises culturelles et le financement global retrouverait le niveau des années 90. Nous voilà donc rassurés : l'agonie sera courte. En 2015, la culture sera en bien mauvaise posture en France. Mais cela ne suffit pas, car il lui reste des oripeaux sur la scène internationale et les auteurs s'en chargent. Ils projettent un déclin de la langue française dans le monde qui rendrait les actions à l'étranger difficile à coordonner. Raison pour laquelle, peu avant 2020, il serait nécessaire de créer une « Agence extérieure des industries culturelles et des médias » (p. 61) afin

de diriger une politique commerciale extérieure culturelle. La principale action de cette Agence serait de maintenir la France dans le Top 5 des destinations touristiques. La messe est dite, croit-on. Il n'en est rien car reste à faire disparaître le ministère de la Culture dont on nous dit qu'une partie des missions seront confiées en 2020 à d'autres ministères.

Le deuxième scénario de « L'Exception Continué » nous voit donc suivre le cercueil de la Culture et de son ministère jusqu'à 2030, et l'on croit bien avoir touché le fond. Mais les Danaïdes sont têtues, voici le second scénario : « Le Marché Culturel ». Pour celui-ci les Cassandre de Futuribles International prédisent cette fois en 2020 de grandes mutations où la marchandisation joue pleinement. La place de l'État, et du ministère de la Culture et de la Communication s'affaiblirait au « profit » – le mot n'est pas innocent – des acteurs économiques privés de la culture et principalement celui de grands groupes industriels. Les aspirations à la culture se réalisant alors souvent sur un mode marchand, celui d'une consommation de masse. Après la joyeuse prédiction de la fin de la Culture, c'est l'investissement total de l'État dont on prédit l'agonie. L'hallali est sonné, face aux multinationales de la culture, de la communication et des technologies de l'information et de la communication, et à la décentralisation, la régulation de l'État est mise en lambeaux. Et ceci sur l'hôtel de la dégradation des finances publiques. En 2030, la culture est devenue une affaire privée !

Le troisième scénario, « L'impératif créatif », est le plus séduisant des trois, le plus surprenant aussi. On y voit entre 2015 et 2020 la création d'un ministère de l'Intelligence qui procède de la fusion des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Technologies, de la Culture, de la Communication et des Accès numériques. Toujours dans un contexte de compétition internationale, le désengagement de l'État est présenté comme inévitable. Mais cette fois, c'est au profit d'une décentralisation et d'un dynamisme retrouvés des territoires. Dans ce scénario, les acteurs locaux et les usagers se réapproprient la culture dans un foisonnement éclectique. Celle-ci est envisagée comme un moteur de l'économie des territoires. Ici, la médiation culturelle prend tout son sens puisque c'est l'ensemble des acteurs de la société qui sont portés par ce nouvel élan. Dans cette perspective de foisonnement intellectuel un « New Deal social » (p. 112) qui attache la protection non aux emplois mais aux individus et à leurs trajectoire » est même envisagé. Au milieu de la décennie 2010, la lente sortie

de crise de l'Union Européenne conduit à la mise en œuvre d'une stratégie communautaire volontariste qui entraîne les États, les régions et les acteurs culturels dans une nouvelle dynamique où la culture redéfinie occupe une place de choix. Le scénario idéal donc où l'on voit la renaissance de la culture et de l'éducation avec une place prépondérante des TIC. C'est celui du renouveau du « tout culturel » qui finit par sauver la société de la mondialisation

Le quatrième scénario, « culture d'identités », est plus réactif contre la mondialisation et son cortège de méfaits. En 2025, les nations sont lassées du délitement de l'identité française dans le magma des industries internationales. Elles réagissent vivement par un protectionnisme d'abord économique, puis culturel, et enfin identitaire. Dans ce contexte de repli, la transmission des savoirs redevient individuelle, familiale et communautaire. L'action publique de l'État se concentre sur l'essentiel : le patrimoine et quelques fleurons culturels nationaux, la permanence d'une image patrimoniale forte à l'extérieur. Dans ce scénario de culture-fiction, ce sont les citoyens qui, « formés à détecter la qualité et le beau » (p. 143), décident à travers les collectivités locales du financement de la culture.

En conclusion, cette prospective décidée par le ministère de la Culture et de la Communication et menée par Futuribles International sur le devenir de la culture en 2030 aimerait peut être que l'on sente poindre une menace dans la trame de leur articulation. Car on y devine la volonté d'apparenter la manœuvre à celle de l'énonciation d'un sombre présage, d'une promesse millénariste. Mais cet exercice a trop servi à propos de Racine et Corneille, il est usé, les oracles du ministère ont peint cette perspective telle qu'ils voudraient qu'elle soit, limitée à quatre scénarios fermés. Et il en est bien sûr tout autrement.

**Mathias Arbeval**

CREM, université de Lorraine  
arbevalmathias@live.fr

**Marida Di Crosta, *Entre cinéma et jeux vidéo : l'interface-film.***

Bruxelles/Paris, De Boeck/INA Éd., coll. Médias-Recherche, 2009, 192 p.

*Penser la société de l'écran. Dispositifs et usages* traite du dispositif cinématographique confronté aux possibilités offertes par l'interactivité. En effet, ce domaine lève un interdit majeur et constitutif du dispositif cinématographique, celui de l'action. Ce